

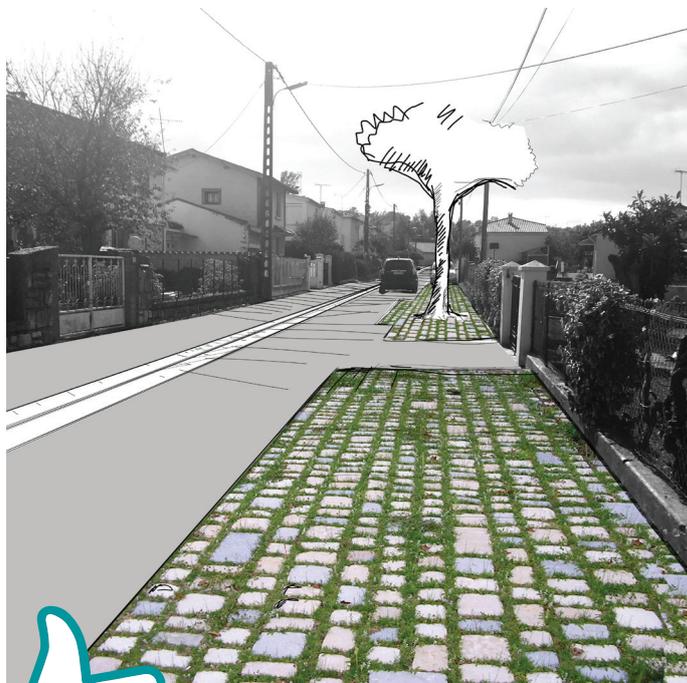
OBSERVATOIRE

de la prise en compte de

L'EAU

dans les projets d'aménagement

octobre 2021



La préservation et la gestion
des inondations

La gestion des eaux
pluviales et du ruissellement

09

LE FOSSAT

RÉNOVATION DE LA VOIRIE DU LOTISSEMENT THOMAS

Identité du projet

LIEU	Le Fossat (09) 1 067 habitants
PROGRAMME	Quartier - lotissement
SUPERFICIE	552 m ²
ENVELOPPE FINANCIÈRE (part de la prise en compte de l'eau)	217 771 € (75 %)
TERME DU PROJET	en cours
ACTEURS ET ORGANISMES IMPLIQUÉS	
MOA : Commune du Fossat	
MOE : Atelier d'Aménagement et d'Urbanisme 2AU	
Organismes partenaires : Agence de l'eau Adour-Garonne	

Description

Au titre de la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT), la commune du Fossat a souhaité lancer une première opération permettant la désimperméabilisation d'une surface active de 552 m² au niveau de la rue principale de son lotissement Thomas.



Motivations

Pour une prise en compte de l'eau dans le projet d'aménagement

La commune du Fossat, qui est régulièrement impactée par des inondations lors d'épisodes pluvieux intenses (dont la dernière inondation date de 2018), est sensibilisée aux nombreux avantages de la gestion alternative des eaux pluviales et souhaite intégrer un volet pluvial dans sa politique d'aménagement de l'espace public.



Données techniques

Les aménagements vertueux mis en place à l'échelle du projet

- La mise en place d'un profil en toit inversé sur la chaussée afin de récolter et canaliser les eaux pluviales lors des inondations ;
- La création d'un piétonnier et d'un stationnement en pavés à joints larges enherbés permettant la désimperméabilisation de 30 % de la rue ;
- La plantation d'arbres avec de larges fosses d'implantation contribuant également à l'infiltration des eaux pluviales ;
- La création d'un caniveau central sur la partie routière.

ZOOM SUR L'IMPERMÉABILITÉ DES SOLS

L'objectif de désimperméabilisation est à l'origine de l'initiative de ce projet d'aménagement

Vous voulez en savoir plus ?
Contactez le commanditaire du projet

Commune du Fossat
François ARNAUD
 4^e adjoint
 @ francois.arnaud2@wanadoo.fr
) 05 61 68 50 12